

LES RESSOURCES NATURELLES : ENJEU CLEF DANS L'INTÉGRATION RÉGIONALE DES PAYS D'AFRIQUE DU NORD ET DU MOYEN ORIENT

La région Moyen Orient et Afrique du Nord a accéléré son intégration régionale ces quinze dernières années. Cependant, le commerce intra-régional ne semble pas avoir significativement profité de l'accord de la Zone Arabe de Libre Échange (ZALE). Dans un modèle récent Venables suggère que, lorsque la région comprend à la fois des pays riches et des pays pauvres en ressources naturelles, les pays riches en ressources risquent de connaître un détournement de commerce, ce qui pourrait expliquer ce retard. Empiriquement, nous constatons effectivement un détournement de commerce dans le cas de la ZALE (mais pas pour les autres accords régionaux de la zone MENA), par substitution des importations des pays riches en ressources naturelles par des importations en provenance des pays partenaires pauvres.

1

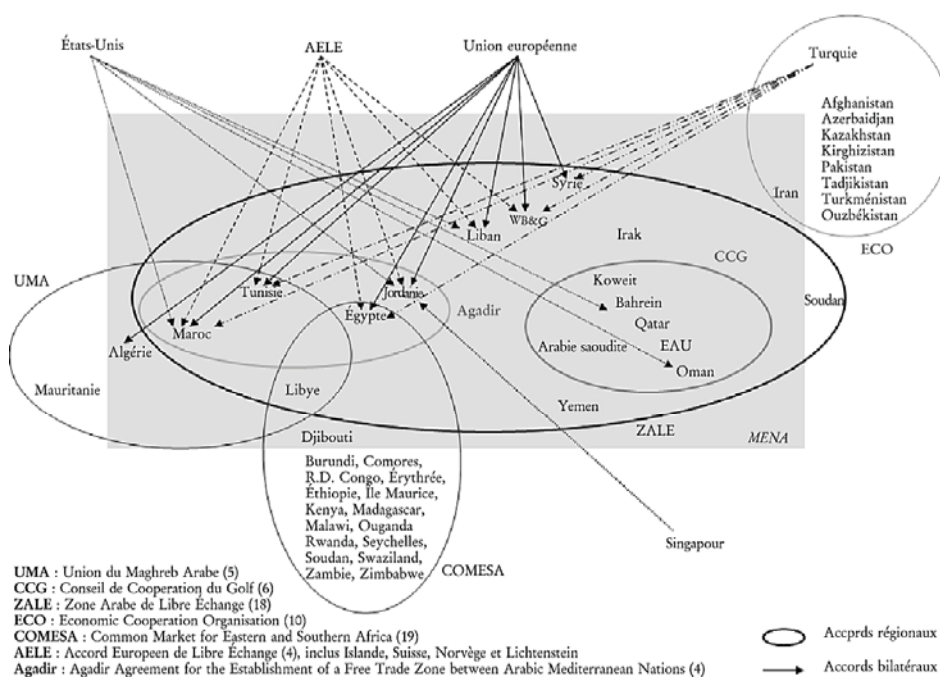
■ L'intégration commerciale de la région MENA : de nombreuses tentatives mais peu d'effet

Alors que l'intégration régionale redessine les frontières du commerce mondial, la région Moyen Orient et Afrique du Nord (dont l'acronyme anglais est MENA) a elle aussi accéléré son intégration commerciale ces quinze dernières années. Depuis 1945, date de création de la Ligue Arabe, les accords se sont multipliés (graphique 1) et la région est désormais comparable aux zones économiques d'Amérique Latine ou d'Afrique Sub-saharienne. Cependant, la part du commerce intra-régional dans le commerce total n'est que de 10%, bien en-deçà de ce que prédisent les modèles de gravité standards qui déterminent le commerce bilatéral selon la distance entre les partenaires et leur taille économique respective¹.

Le processus d'intégration tarde et plusieurs raisons peuvent être pointées du doigt. Comme le souligne J. P. Chauffour (2011)², la gouvernance et la participation du secteur public, les problèmes de responsabilité et de transparence, ainsi que les rentes et privilèges peuvent empêcher le développement des exportations régionales. Mais cela peut être aussi le fait d'une faible complémentarité entre les productions : les pays signataires des accords d'Agadir ou du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) présentent de fortes similitudes en termes de dotations en ressources, capacités de production ou structure des exportations. Dès lors, ces accords régionaux n'apparaissent pas comme des vecteurs de spécialisation ni de diversification des exportations et sont donc

1. R. S. Miniesy, J. B. Nugent & T. M. Yousef (2004), "Intra- regional Trade Integration in the Middle East: Past Performance and Future Potential", dans *Trade Policy and Economic Integration in the Middle East and North Africa: Economic Boundaries in Flux*, ed. H. Hakimian & J. B. Nugent, Londres : Routledge.
N. Péridy (2007), Toward a Pan-Arab Free Trade Area: Assessing Trade Potential Effects of the Agadir Agreement, *The Developing Economies* 43(3): 329-345.
2. J. P. Chauffour (2011), Trade Integration as a Way Forward for the Arab World, *Policy Research Working Paper* 5581, Banque Mondiale, Washington, DC.

Graphique 1 – Accords Commerciaux dans la région MENA



Source : Perspectives et développements économiques 2008 de la région MENA, Banque mondiale (2008).

moins attractifs pour les pays adhérents. Cependant, dans le cadre de la Zone Arabe de Libre Échange (ZALE) comprenant des pays hétérogènes en termes de dotations en ressources naturelles, ce sont ces écarts de ressources qui pourraient constituer un frein à l'intégration commerciale. Quelles en sont les raisons ?

■ Les ressources naturelles : un frein à l'intégration régionale ?

De nombreuses études cherchent à analyser les liens entre ressources naturelles et intégration régionale. Le rapport sur le commerce mondial (OMC, 2010³) décrit la dilution de nombreux accords régionaux entre pays en développement dans les années 1970, alors que les chocs pétroliers accentuaient la dichotomie entre pays importateurs et exportateurs nets de matières premières. De nombreux gouvernements de pays importateurs nets de ressources ont été incités à freiner la libéralisation des échanges intra-régionaux pour se concentrer sur les revenus d'exportations plus importants en dehors de la région. De leur côté, les pays exportateurs nets en ressources, profitant alors de ces revenus providentiels, ont soudainement abandonné les réformes politiques intérieures, ce qui a fortement déstabilisé le processus d'intégration régionale.

Un problème de redistribution....

Les ressources naturelles sont souvent perçues comme un stock de capital national et stratégique qui devrait être à la disposition des intérêts nationaux uniquement et ne devrait pas être librement accessible aux pays partenaires. Ainsi, comme l'ont souligné Fouquin et al. (2006)⁴, un tel comportement peut freiner l'aboutissement d'une intégration régionale puisque celle-ci suppose que les pays les plus dotés en ressources supportent un coût plus important, même si cela implique d'envisager une redistribution des revenus entre membres. Les revenus issus des ressources naturelles pourraient cependant permettre aux pays abondants de financer une telle redistribution et de prendre plus de risques en mettant en application un agenda à long terme d'intégration. Dans ce cas, les ressources naturelles seraient un atout important pour former des coalitions régionales et encourageraient la participation de pays riches dans l'intégration régionale (voir le Venezuela actuellement).

...par le détournement de commerce ?

Une étude théorique récente de Venables (2011)⁵ suggère que, lorsque la région comprend à la fois des pays riches et des pays pauvres en ressources naturelles, les pays riches en

3. World Trade Report (2010), Trade in Natural Resources, Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Genève.

4. M. Fouquin, R. Langhammer & R. Schweickert (2006), Natural Resource Abundance and its Impact on Regional Integration: curse or blessing?, présenté à la conférence ELSNIT à Sao Paulo.

5. A. Venables (2011), Economic integration in remote resource-rich regions' in Costs and benefits of economic integration in Asia, R. Barro & J. W. Lee (eds), Oxford University Press.

ressources risquent de subir un détournement de commerce. En effet, si l'accord préférentiel intervient entre un pays abondant en ressources et un pays pauvre en ressources mais disposant d'un secteur manufacturier en croissance, le tarif préférentiel générera une création de commerce pour ce dernier. Le pays pauvre bénéficiera d'un accès privilégié au marché du pays partenaire et pourra importer plus de ressources naturelles. Il y aura peu de détournement de commerce pour ce pays pauvre en ressources si son partenaire n'est spécialisé qu'en ressources naturelles. En revanche, le pays riche en ressources subira un détournement de commerce puisqu'il importera davantage de produits manufacturés du pays partenaire au détriment du reste du monde plus efficient.

■ L'intégration commerciale dans la région MENA : une évaluation empirique

Dans une étude récente, nous examinons les éventuels effets de création et de détournement de commerce des différents accords conclus dans la région MENA (Agadir, CCG, ZALE, etc.).

L'accord ZALE, effectif depuis 1998, est particulièrement intéressant car il comprend des pays hétérogènes : huit pays pauvres en ressources et douze pays riches en ressources naturelles selon la classification de la Banque mondiale⁶. Les autres accords tels que le CCG, effectif depuis 2003, ne regroupe que des pays riches en ressources et les accords d'Agadir, effectifs depuis 2004, uniquement des pays pauvres en ressources naturelles. Ainsi, ce ne sont pas les mêmes mécanismes qui vont expliquer les évolutions d'échanges intra-régionaux. Par exemple, pour la zone de l'accord ZALE, selon le modèle de Venables, l'intégration régionale pourrait redistribuer les richesses dans la région. Les pays pauvres en ressources naturelles auraient alors une forte incitation à la mise en place d'accords régionaux qui leur permettraient d'accéder à des rentes dans les pays riches en ressources. Mais ces derniers perdraient en termes d'efficacité de leurs importations.

Nous utilisons un modèle de gravité classique expliquant les flux de commerce bilatéral de chaque pays de la région MENA au cours de la période 1990-2009 pour mesurer la création de commerce (augmentation des importations en provenance des partenaires) et le détournement de commerce (la diminution des importations en provenance du reste du monde) après la mise en place des accords commerciaux préférentiels (dans la région mais également avec l'Europe et d'autres partenaires)⁷.

Pour Agadir et CCG, nous ne trouvons pas d'impact significativement important sur le commerce intra-régional. Ceci peut être en partie expliqué par le fait que tous les pays appartenant aux accords Agadir et CCG font partie de la ZALE et que ces accords sont entrés en vigueur après la ZALE. Ainsi, les avantages en termes de libéralisation intra-régionale qu'Agadir et CCG offrent peuvent être limités. Mais la raison pourrait également être que les pays dans ces deux accords commerciaux régionaux ont des dotations en ressources et des capacités de production trop homogènes, par conséquent les accords Agadir et CCG n'ont entraîné ni spécialisation ni diversification.

Nous trouvons que le commerce intra-régional a augmenté dans tous les autres accords (avec l'UE ou le reste du monde) et qu'il y a eu détournement de commerce dans le seul cas de la ZALE. Nous testons alors la prédiction de Venables et constatons qu'effectivement, la principale source de détournement de commerce dans la ZALE a été, pour les pays riches en ressources, la substitution des importations en provenance du reste du monde par des importations en provenance des pays partenaires pauvres en ressources. Les pays pauvres en ressources ne subissent, eux, pas de détournement de commerce.

Nous mesurons l'hétérogénéité dans le détournement de commerce subi par les pays au sein de la ZALE. Pour cela, on calcule la variation en pourcentage des importations en provenance du reste du monde (détournement de commerce si la valeur est négative) en fonction de ce qu'était la concentration des exportations suite à la mise en place des accords.

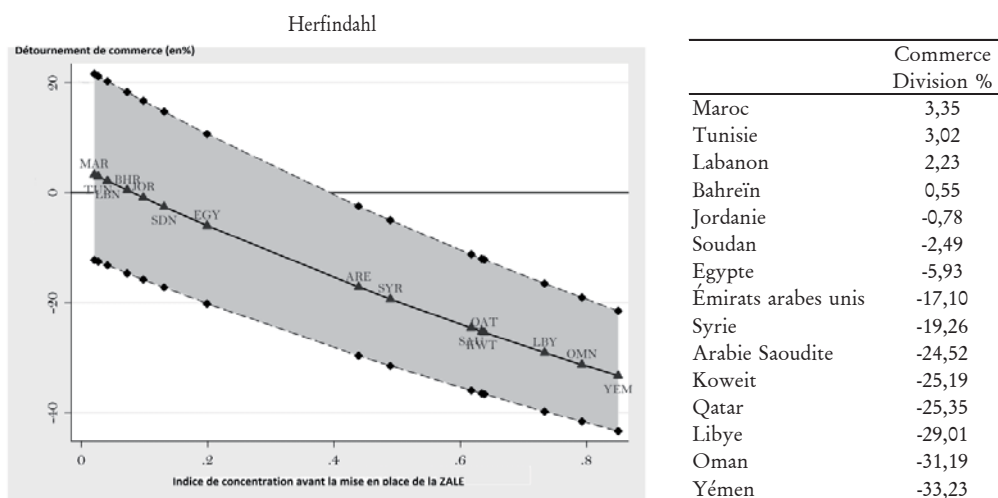
Le graphique 2 fournit une idée de la taille du détournement de commerce pour les différents pays de la ZALE selon la concentration des exportations, qui est un bon indicateur pour l'abondance de ressources naturelles (ainsi que l'écart type en gris pour chaque pays). Nous mesurons la concentration en utilisant l'index de Herfindhal. Les pays pauvres en ressources (tels que le Maroc, le Liban et la Tunisie) ne souffrent pas de détournement de commerce et bénéficient donc pleinement de cet accord (ils profitent seulement de la création de commerce). L'Arabie Saoudite, le Qatar, le Koweït, Oman, la Libye, le Yémen et les Émirats Arabes Unis ont tous des niveaux de détournement de commerce significatifs. Les pays les plus riches en ressources sont ceux qui présentent une plus forte concentration des exportations. Ces pays subissent les plus forts détournements de commerce, avec, en moyenne, plus de 20% des importations détournées (les importations détournées représentent 20% des importations totales).

Ceci peut paraître étonnamment bas puisque l'augmentation d'importations en provenance d'autres pays de la ZALE est en moyenne de 107%. Mais pour évaluer l'importance relative de

6. Selon la classification Banque Mondiale, les pays pauvres en ressources naturelles dans la ZALE sont : Tunisie, Maroc, Liban, Jordanie, Egypte, Soudan et Djibouti. Les pays riches en ressources sont divisés en deux sous-catégories : les CCG incluant EAU, Arabie Saoudite, Qatar, Oman, Koweït et Bahreïn et les pays en développement exportateurs nets de ressources : Yémen, Syrie, Iran, Iraq, Libye et Algérie.

7. C. Carrere, J. Gourdon & M. Olarreaga *et al.* (2012), "Regional Integration and Natural Resources: who Benefits? Evidence from MENA", *CEPII Document de travail*, n° 2012-09, mai.

Graphique 2 – Détournement de commerce estimé selon le niveau de concentration avant la ZALE



Source : Calculs des auteurs.

ces flux, il faut également considérer la différence à l'origine. Étant donné que les importations initiales en provenance du reste du monde représentent au moins cinq fois les importations en provenance d'autres pays de la ZALE, ceci suggère un détournement de commerce presque total pour les pays riches en ressources dans la ZALE (toutes les importations en provenances des partenaires de la ZALE sont en fait du détournement de commerce).

4

■ Implications politiques pour la région MENA

Ces résultats suggèrent que les principaux bénéficiaires de la ZALE ont été les pays pauvres en ressources naturelles, qui ont bénéficié de la création de flux d'importations depuis les pays riches ainsi que du détournement de commerce subi par les pays riches en ressources. Cela signifie que la zone de libre échange

a, en quelque sorte, permis une redistribution des revenus entre pays riches et pays pauvres en ressources naturelles. Ceci explique également la réticence des pays riches en ressources à approfondir ce type d'accord.

Ainsi, bien que l'intégration régionale soit une voie importante pour favoriser la diversification des pays pauvres en ressources de la région MENA, il faut considérer que les pays riches en ressources n'y ont pas d'incitation économique. Les futures négociations sur les accords régionaux devront en tenir compte. La libéralisation commerciale sur la base des tarifs NPF (nation la plus favorisée) apparaît comme la meilleure façon de renforcer l'intégration commerciale.

*Céline Carrère, Julien Gourdon & Marcelo Olarreaga**
julien.gourdon@cepii.fr

* Céline Carrère (Université de Genève), Julien Gourdon (CEPII) & Marcelo Olarreaga (Université de Genève).

LA LETTRE DU CEPII

© CEPII, PARIS, 2012
RÉDACTION
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales
113, rue de Grenelle
75700 Paris SP 07
Tél. : 33 (0)1 53 68 55 14
Fax : 33 (0)1 53 68 55 03

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
Agnès Bénassy-Quéré

RÉDACTION EN CHEF :
Gunther Capelle-Blancard

RÉALISATION :
Laure Boivin

DIFFUSION :
DILA
Direction de l'information
légale et administrative

ABONNEMENT (11 numéros)
France 60 € TTC
Europe 62 € TTC
DOM-TOM (HT, avion éco.)
60,80 € HT
Autres pays (HT, avion éco.)
61,90 € HT
Supl. avion rapide 0,90 €

Adresser votre commande à :
**Direction de l'information légale et
administrative (DILA)**
23, rue d'Estrées - 75345 Paris cedex 07
commande@ladocumentationfrancaise.fr
tél. : 01 40 15 70 01

Le CEPII est sur le WEB
son adresse : www.cepii.fr
ISSN 0243-1947
CCP n° 1462 AD

30 septembre 2012
Imprimé en France par le
Centre d'Analyse Stratégique

*Cette lettre est publiée sous la
responsabilité de la direction du CEPII. Les
opinions qui y sont exprimées sont celles
des auteurs.*